



MEMOIRE DE GEOSTRATEGIE

Commissaire commandant Guy LAUTREDOU

CID 97-98 Groupe B4

SUJET:

Le Général POIRIER prône dans La crise des fondements l'adoption d'une posture d'attente stratégique.

L'évolution de la pensée stratégique actuelle (en France comme au sein de l'Alliance) semble-t-elle compatible avec cette recommandation ?

PLAN

INTRODUCTION

I) LE MONDE A CHANGE.

11) Le contexte mondial et la stratégie.

111) le contexte mondial.

112) la stratégie.

12) Que préconise le Général POIRIER ?

121) une posture générale d'attente stratégique.

122) le poids de l'Alliance atlantique.

123) de la stratégie de dissuasion effective à l'attente stratégique.

124) du rôle des forces classiques

II) DES STRATEGIES NOUVELLES.

21) Les nouveaux concepts en France et au sein de l'Alliance

211) en France

212) l'Alliance atlantique

22) Discussion

221) les forces nucléaires

222) les forces conventionnelles

223) l'OTAN

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

" La crise des fondements ". Par ce titre, le général Lucien POIRIER souhaite rappeler que la fin de la Guerre froide a ébranlé le socle des grands principes sur lesquels la France des années soixante avait édifié sa politique de défense.

Au moment de la guerre froide, les objectifs étaient clairs, les menaces définies, l'environnement politique stable et les ressources accordées à la défense relativement élevées. Aujourd'hui, les objectifs sont plus flous, les menaces plus

éloignées, l'environnement politique plus diffus et les ressources moins importantes car les opinions publiques sont aussi plus démobilisées.

Sur quels fondements engager alors sa stratégie ?

La France a réagi à cette rupture de façon assez peu volontariste. Depuis 1989, une certaine modernisation des forces avait été lancée. Elle fut surprise par la guerre du Golfe. Les enseignements de cette dernière ont accéléré la création du COS, de la DRM, du CID, de l'EMIA... mais les véritables réformes structurelles n'apparaissent pas et l'on se garde bien de toucher à l'appareil militaro-industriel.

C'est donc avec cinq années de retard que, sur la base des travaux du comité stratégique, le livre blanc sur la défense paraît, suivi en 1996 par les décisions présidentielles traduites dans la loi de programmation 1997-2002.

Le général POIRIER prône l'adoption d'une posture d'attente stratégique c'est à dire qu'il convient de se tenir prêt à faire face à n'importe quelle éventualité car on est dans l'ignorance de ce que veut faire l'ennemi (ici il n'y a d'ailleurs plus d'ennemi désigné). Il n'est donc pas possible d'adopter une posture définie.

Après avoir rappelé les principales caractéristiques de la situation actuelle et précisé qu'une stratégie repose sur plusieurs données de base qui déterminent le rapport entre les fins et les moyens, nous tenterons de détailler l'analyse du général POIRIER sur ce que devrait être la stratégie française à l'heure de son entrée dans " la deuxième période de l'âge nucléaire ".

Puis dans une seconde partie, nous développerons les concepts actuels connus en France et au sein de l'OTAN et discuterons sur cette base de la pertinence de la notion d'attente stratégique.

COS . Commandement des opérations spéciales

DRM . Direction du renseignement militaire

CID . Collège interarmées de défense

EMIA . Etat-major interarmées de planification

OTAN . Organisation du traité de l'Atlantique nord.

D) LE MONDE A CHANGE.

11) Le contexte mondial et la stratégie.

111) le contexte mondial.

Hier, la situation stratégique se caractérisait par la bipolarisation exercée par les USA et l'URSS, grandes puissances nucléaires aux projets totalement opposés. L'objet de ce mémoire ne permet pas un développement des événements de la fin des années 1980 et du début des années 1990 aussi, résumons d'emblée les caractéristiques de la situation d'aujourd'hui:

- c'est un état de paix par la disparition de l'ennemi désigné. Les frontières nationales de la France ne sont l'objet d'aucune menace.
- les USA sont en position d'hégémonie militaire. A l'échelle internationale, ils ont confisqué à leur profit le monopole de la violence et entendent bien le conserver durablement.
- l'URSS a laissé la place à une Russie affaiblie politiquement. Ses forces classiques sont très fortement amoindries mais il reste un potentiel nucléaire considérable.
- le rideau de fer n'existe plus. L'Allemagne est reconstituée mais l'Europe connaît des conflits localisés à caractère ethnique (ex-Yougoslavie, Caucase...).

Pour beaucoup d'auteurs, il s'agit d'une rupture. Le numéro 65 de la " Revue stratégique " de janvier 1997, intitulé " la rupture stratégique ", consacre de nombreux articles à ce phénomène. Hervé COUTAU-BEGARIE, dans son éditorial, indique que l'analyse de la situation laissée par la fin de la guerre froide donne lieu à de vives controverses et que " s'il n'y a pas de consensus sur des définitions

positives, il y a au moins accord sur un fait négatif: le système international a changé ".

112) la stratégie.

La réflexion stratégique peut être définie comme étant la recherche de ce que l'on peut faire avec des moyens militaires pour parvenir aux meilleures conditions possibles à un résultat politique recherché.

Toute pensée appliquée à l'action dans quelque domaine que ce soit procède du Savoir, du Vouloir et du Pouvoir.

- Le Savoir. Il inclue l'information nécessaire à toute action mais aussi et surtout la connaissance intime par l'autorité de la fin qu'elle recherche.

- Le Vouloir. C'est l'expression de la détermination à tout mettre en oeuvre pour y parvenir.

- Le Pouvoir. Il traduit la possession des moyens aptes à assurer le succès de l'action.

Aujourd'hui, les Etats disposent sans conteste d'arsenaux démesurés au regard des actions militaires engagées ou celles envisagées. Le Pouvoir est assuré mais il n'a de valeur et d'efficacité que s'il s'appuie sur un Savoir et un Vouloir clairement annoncés. " La puissance ne vaut pas politique " écrit Philippe DELMAS.

Là réside le problème.

Les expériences récentes, notamment les opérations de rétablissement de la paix, ont montré toute la difficulté des acteurs politiques à définir le but à atteindre. Absence du Savoir.

De plus, trop souvent force est de constater que, s'il y a eu velléité d'agir, elle s'est rarement concrétisée dans l'expression claire d'une volonté. Ceci est d'autant plus vrai que les Etats se sont souvent tournés vers les institutions internationales auxquelles ils ont abandonné leur Vouloir.

Il appartient donc aux hommes politiques, dans le cadre de la souveraineté nationale comme dans celui de la communauté internationale, d'exprimer avec force et conviction leurs choix politiques face aux nouvelles formes de violence. Alors la réflexion stratégique, c'est à dire " Quoi faire " permettra d'atteindre le " Pour quoi faire ".

12) Que préconise le Général POIRIER ?

Il y a aujourd'hui dans nos sociétés, un grande répugnance à la violence armée. Celle-ci ne doit cependant pas nous entraîner dans l'assurance d'un ordre de paix garanti pour demain. Il s'agit alors pour les experts qui travaillent à la rénovation de la doctrine française de conserver une grande prudence intellectuelle. Tout doit être pensé: du pari de l'irréversible dépérissement des facteurs belligènes en Europe à la résurgence du risque majeur. Pour la France, cela implique que sa manoeuvre stratégique soit conduite en sûreté.

121) une posture générale d'attente stratégique.

Le modèle stratégique précédent, construit à partir des années 1960, retenait l'existence d'un " adversaire potentiel ", l'URSS et le Pacte de Varsovie. Cet ennemi fondait notre stratégie de dissuasion nucléaire sanctuarisante et de coopération avec les Alliés. La politique de défense et la stratégie étaient ainsi figées dans la longue durée et dans leurs formes. Et voici que pour la première fois depuis longtemps, il nous faut penser stratégiquement sans ennemi désigné.

Le Général POIRIER pose deux axiomes:

1er axiome: est posée la probabilité non nulle, dans l'avenir, du recours à la violence armée pour soutenir la politique. Ce qui implique de détenir des capacités militaires.

2è axiome: tant que durera l'état actuel des choses, le but stratégique de la France doit consister simplement dans le maintien en condition opérationnelle d'un système de forces capables d'assumer, en Europe, la défense de ses intérêts constants et circonstanciels contre tout ennemi éventuel qui, aujourd'hui inconnu, se désignerait

lui-même comme ennemi à la suite de transformations socio-politiques, actuellement imprévisibles, du continent européen.

La doctrine en est alors réduite à ses dimensions tactico-technique et opérationnelle. En amont, elle implique une posture générale d'attente stratégique. Cette " nouvelle doctrine " doit demeurer:

- compatible avec le projet d'une identité politique et de défense européenne (à condition que ce ne soit pas une utopie).
- compatible avec les accords pour la sécurité en Europe qui intègrent notamment l'Alliance atlantique.

122) le poids de l'Alliance atlantique.

L'Alliance atlantique était elle aussi fondée sur un ennemi désigné. Dès lors qu'il n'y a plus d'ennemi désigné, cette organisation militaire ne doit-elle pas disparaître ?

Tout comme précédemment, les alliés estiment qu'il ne faut pas pécher par excès d'optimisme. Mais si l'Alliance cherche sa justification stratégique dans un avenir incertain, doit-elle pour autant se maintenir dans un raisonnement politique par trop conservateur et dans des structures militaires que le nouveau déploiement de ses forces n'a pas fondamentalement modifiées ?

Dans sa forme actuelle, l'Alliance piège les Européens qui voudraient manifester leur volonté d'identité politique de défense. Penser la défense européenne comme le " second pilier de l'Alliance ", c'est attribuer à celle-ci une fonction surdéterminée alors que si l'Europe politique était définitivement formée, ses intérêts et ses risques propres s'avéreraient différents de ceux des Etats-Unis, voire opposés.

Les esprits ne sont pas mûrs pour cette radicale transformation de l'Alliance. Rassurante et alibi de l'inertie satisfaite des Européens, elle retarde la nécessaire définition de leurs intérêts communs qui justifieraient leur défense et leur stratégie unitaires.

123) de la stratégie de dissuasion effective à l'attente stratégique.

Le Général de Gaulle considérait d'abord l'arme nucléaire comme l'un des moyens, pour la France, d'affirmer son rang. Arme de statut politique et signe d'autonomie de décision, elle ne tenait sa fonction stratégique que de l'existence de l'ennemi potentiel.

Aujourd'hui, l'arme nucléaire demeure une arme de statut politique. Dans l'immédiat et tant que l'Europe politique et de défense n'existera pas, la France doit conserver cette arme. Si plus tard, on réussit à définir une identité européenne et donc à dégager des intérêts communs permanents, la France pourrait alors envisager d'intégrer ses forces nucléaires dans un système de défense collectif. Ce serait l'abandon du statut de puissance nucléaire autonome.

Le général POIRIER estime que c'est cette " politique d'ouverture " que la France devrait à l'avenir afficher.

La France n'est plus menacée dans ses intérêts vitaux, néanmoins l'actuel ordre politico-stratégique du continent européen pourrait être bouleversé. Il faut donc adopter des mesures de sûreté stratégique et la meilleure consiste à conserver des capacités nucléaires, stratégiques et tactiques. Les forces nucléaires seraient en posture d'attente stratégique c'est à dire en état de latence mais susceptibles d'être réactivées instantanément.

Cette posture consisterait à conserver de l'actuel instrument militaire (forces nucléaires et forces classiques associées) les éléments nécessaires et suffisants pour atteindre un double but stratégique: d'une part, constituer une garantie de survie future pour l'entité nationale et d'autre part de signifier l'autonomie de décision politique nécessaire à la conduite, hors OTAN, de la manoeuvre de la France vers l'Europe pendant la période de transition.

Dans la pratique, cette même posture consiste à alléger les capacités nucléaires: moins d'armes, de vecteurs, de missions opérationnelles. Dans le même temps, il s'agit d'assurer la veille scientifique et technique, la recherche et développement, de stocker les matériels mis en réserve, de former les personnels afin de garantir une prompte remontée en puissance d'un système dissuasif suffisant. Le passage de l'attente stratégique à la stratégie de dissuasion effective implique une surveillance constante de l'évolution du système international et une information politique, stratégique, scientifique nécessaire à la décision de l'homme politique. Enfin les gains pécuniaires acquis sur les armements nucléaires sont à reporter sur les efforts à faire en systèmes d'observation, de renseignement, d'alerte et de communication, notamment spatiaux.

124) du rôle des forces classiques

Les buts de la stratégie française privilégient la marche vers l'identité européenne de défense alors que pour la majorité de nos partenaires les leurs demeurent d'abord ceux de l'Alliance. L'Alliance subsiste et s'étend même vers l'est (ex-RDA et ex-pays du Pacte de Varsovie).

La stabilité est effective à l'échelle du continent européen. Il n'en est pas de même à l'échelle locale. Le traitement préventif et curatif des crises et conflits intra-européens soulève un problème politico-stratégique nouveau. Les panoplies nucléaires existant en Europe n'ont dissuadé aucun des acteurs perturbateurs de ces dernières années. C'est dans ce contexte flou et compliqué que la France tient à assumer ses responsabilités dans le maintien de la stabilité en Europe.

L'existence d'un instrument militaire spécifiquement européen capable de traiter les problèmes de prévention dissuasive, le contrôle et la résolution des crises internes à l'Europe, permettrait à la France de participer à ces moyens collectifs. L'outil existe, ce sont les forces classiques, tout particulièrement les unités de la FAR, qu'il conviendrait alors de " dimensionner " afin de peser politiquement autant que nos voisins. Dans l'attente de cette force d'intervention européenne qu'on voit mal pour le moment s'émanciper de la tutelle otanienne, seule est claire notre contribution aux opérations de l'ONU et d'aide humanitaire d'urgence.

Ainsi dit le général POIRIER, pour le gros de nos forces classiques non engagées dans ces actions ponctuelles, la posture d'attente stratégique s'impose jusqu'à ce que surgisse un nouvel ennemi d'une toute autre dimension que les actuels perturbateurs de la paix européenne.

Hors d'Europe, tout comme dans l'Europe, il s'agit identiquement de s'interposer ou d'agir en force dans le cadre de fins politiques restreintes, de buts stratégiques limités et d'opérations collectives dont la définition appartient souvent à des instances internationales, sauf cas particuliers des accords bilatéraux de défense.

Dans l'état actuel des choses, la stratégie d'action extérieure tend à s'imposer comme la composante majeure de notre stratégie militaire. La posture d'attente stratégique renverse l'ancien ordre des priorités établi dans la doctrine des années 1960 au profit de la défense de l'espace national. Pour un temps, ce qui se passe ou peut se produire au-delà de nos frontières est notre seul motif d'inquiétude.

II) DES STRATEGIES NOUVELLES.

21) Les nouveaux concepts en France et au sein de l'Alliance

211) en France

La stratégie de défense de la France reste par essence défensive. Elle repose sur la doctrine de dissuasion nucléaire. Mais le nouvel environnement politico-stratégique impose une certaine évolution de ces concepts. Cette réflexion a abouti à la publication en 1994 du " livre blanc sur la défense ".

La stratégie de défense de la France a pour finalité d'assurer la défense de ses intérêts vitaux, de conforter son choix européen et de répondre à sa vocation internationale. Le modèle de défense se veut équilibré, ni sanctuarisation exclusive du territoire national, ni interventionnisme exagéré à l'extérieur.

Le choix nucléaire de 1959 permettait de protéger nos intérêts vitaux et assurait notre indépendance et notre liberté d'action politique. Cette seconde fonction devient aujourd'hui primordiale mais l'autonomie stratégique de la France sera cependant de plus en plus tributaire de l'aptitude à maîtriser, hors nucléaire, des fonctions comme le renseignement, la maîtrise de situations complexes, la mobilité stratégique. Enfin le rôle respectif des moyens nucléaires et des moyens conventionnels est inversé: la dissuasion nucléaire garantit que les forces conventionnelles ne seront pas contournées. Dissuasion et action évoluent vers un nouvel équilibre.

- la dissuasion nucléaire.

Le concept français continuera à se définir par la volonté et la capacité de faire redouter à l'adversaire des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit, s'il cherche à s'en prendre à nos intérêts vitaux. Seules les armes nucléaires possèdent une telle capacité.

L'arme nucléaire reste aussi le moyen de pallier à d'éventuelles insuffisances dans d'autres domaines et permet d'éviter une " course aux armements conventionnels ".

Le concept de dissuasion du faible au fort reste donc inchangé. Par contre, les moyens techniques et leur posture sont modifiés: évolution des moyens en fonction des mutations scientifiques et techniques, niveaux d'alerte modulés à ceux des menaces, respect du principe de suffisance.

- la stratégie d'emploi des moyens conventionnels.

C'est la capacité de participer à la résolution de crises régionales en dehors d'un contexte nucléaire qui prédomine désormais. Les moyens conventionnels seront donc utilisés sous trois formes, la prévention, l'action et la protection.

La prévention, volet prioritaire, implique des actions non militaires comme le renforcement des accords de désarmement ou militaires comme la réalisation d'une véritable capacité de renseignement ou encore le prépositionnement de troupes, forces navales ou aériennes.

En cas d'échec, la stratégie devient action. Le livre blanc propose divers scénarios de crises avec un dimensionnement requis des forces armées.

La protection du territoire national et ses approches implique une certaine modernisation face à des menaces, notamment celles liées à la prolifération d'armes de destruction massive.

Les concepts définis par le livre blanc de 1994 se sont vu confirmés par la loi de programmation militaire 1997-2002 à l'exception du maintien d'une armée mixte impliquant le passage à une armée composée de soldats professionnels mais de format réduit.

212) l'Alliance atlantique

Le nouveau concept stratégique de l'Alliance a été adopté en novembre 1991. Il réaffirme les fonctions essentielles de l'Alliance, y compris le maintien du lien transatlantique et d'un équilibre stratégique global en Europe. Il reconnaît que la sécurité est liée à des considérations politiques, économiques, sociales et environnementales aussi bien qu'à des considérations de défense. La politique de sécurité se fonde ainsi sur le dialogue, la coopération et le maintien d'un potentiel de défense collectif. Chacun de ces éléments doit permettre de prévenir ou de résoudre pacifiquement des crises en Europe.

La dimension militaire de l'Alliance reste essentielle à la réalisation de ces objectifs. Ses principes sont les suivants:

- l'Alliance a une vocation purement défensive.
- la sécurité est indivisible. Toute attaque contre l'un des membres serait considérée comme une attaque contre tous. La présence de forces nord-américaines stationnées en Europe demeure indispensable.
- la politique de sécurité de l'OTAN est fondée sur la défense collective, ce qui inclut une structure militaire intégrée et des accords de coopération et de coordination.
- le maintien d'une combinaison de forces nucléaires et de forces conventionnelles basées en Europe reste nécessaire.

Les forces conventionnelles de l'OTAN sont devenues plus petites, plus souples et plus mobiles. Les forces multinationales jouent un rôle de plus en plus important dans la structure militaire intégrée de l'OTAN.

Les forces nucléaires sont elles aussi fortement réduites. Leur rôle fondamental est politique: préserver la paix et la stabilité, prévenir la guerre ou toute forme de coercition, et contribuer à la lutte contre une plus grande diversité de risques qui peuvent peser sur l'Alliance.

Ces risques sont par exemple, la prolifération des armes de destruction massive, l'interruption de l'acheminement de ressources essentielles, des actes de terrorisme et de sabotage.

22) Discussion

La première partie du livre du général POIRIER, celle qui préconise une posture d'attente stratégique, est parue au premier trimestre de 1992. La seconde partie est parue en même temps que le livre blanc sur la défense en 1994.

La réponse à la question posée dans le sujet de ce mémoire ne peut en aucun cas n'être que binaire car la pensée stratégique actuelle est en constante évolution tant les facteurs de référence et les critères d'évaluation font défaut.

Essayons cependant de répondre tout en sachant dès à présent que si le Pouvoir est pour le moment assuré, à savoir les moyens essentiels qui mettent la France à l'abri des surprises, le Savoir et le Vouloir sont loin d'être clairement énoncés.

221) les forces nucléaires

Pour ce qui concerne les forces de dissuasion nucléaire, l'évolution de la stratégie française explicitée dans le livre blanc s'inscrit parfaitement dans le fil de l'analyse du général POIRIER.

Au vu de l'état actuel de la situation internationale, la meilleure solution est celle qui consiste à adopter des mesures de sûreté stratégique et donc de conserver des capacités nucléaires en quantité cependant moindre et en abaissant le niveau d'alerte. C'est cette politique qui a été choisie tant par la France que par l'OTAN. Pour tous, le rôle des forces nucléaires est éminemment politique mais s'y ajoute pour la France la particularité de préserver son autonomie de décision propre.

Une nuance peut cependant être observée quant au degré de mise en sommeil des capacités nucléaires. Par posture d'attente stratégique, le général POIRIER entend état de latence susceptible d'être levé instantanément pour revenir alors à la stratégie de dissuasion effective. Le concept actuel de notre stratégie de défense ne semble pas être allé si loin et préconise toujours une dissuasion nucléaire effective. Seuls les moyens et la posture sont modifiés permettant des économies qui, comme le préconisait le général POIRIER, seront reportées sur des programmes, notamment spatiaux, d'observation, de renseignement et de communication mais aussi sur le développement de capacités de simulation en matière de recherche nucléaire.

A plus long terme, des mesures de coordination avec la Grande-Bretagne peuvent être imaginées permettant par exemple de réduire dans chaque pays le nombre de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Il est fait aussi référence à l'émergence d'une " dissuasion européenne concertée ".

222) les forces conventionnelles

Concernant ces forces, les concepts français et otanien rejoignent la réflexion du général POIRIER. L'équilibre des années soixante est inversé au profit des forces classiques qui ont à présent la plus grande probabilité d'action dans la résolution de crises à l'extérieur des frontières françaises comme de celles des pays membres de l'Alliance.

Pour le général POIRIER, les forces à utiliser dans ce type d'action existent, il s'agit des unités de la Force d'Action Rapide (FAR) qu'il conviendrait de " dimensionner " au gabarit des forces de nos voisins. Par contre la posture d'attente stratégique s'impose pour le gros des forces classiques, ce que l'on peut traduire par

le corps blindé et mécanisé (3^e Corps d'armée (CA) français), jusqu'à ce que surgisse un nouvel ennemi majeur.

Sur ce dernier point, le modèle d'armée choisi par la France ne suit pas l'idée de posture d'attente pour ce qui était hier le fer de lance de l'action aéroterrestre en Centre-Europe. C'est en fait l'ensemble des forces conventionnelles qui est à présent dédié à l'action extérieure avec des bouleversements majeurs. La FAR, le 3^e CA, les divisions disparaissent pour laisser place à des états-majors de niveau Groupe de forces interarmées multinationales (GFIM, CJTF en anglais) et de niveau divisionnaire de format OTAN (ceci rejoint l'idée du général POIRIER quant au dimensionnement des forces) et à 9 brigades opérationnelles représentant des réservoirs de forces.

A cela s'ajoute l'abandon de la conscription, ou plus exactement l'abandon d'une armée fondée essentiellement sur un grand nombre de personnels.

De plus, de nouvelles capacités prioritaires sont définies qui sont le renseignement aux trois niveaux stratégique, opératif et tactique, les capacités de commandement et de communication, enfin les capacités de transport permettant la projection.

La France, tout comme l'OTAN qui a elle aussi transformé ses forces conventionnelles en unités plus petites et plus mobiles, a préféré ne pas conserver ses forces en posture d'attente jusqu'à la résurgence d'un nouvel ennemi majeur. Le postulat exprimé à l'égard du scénario 6 du livre blanc, scénario d'ailleurs non repris dans la loi de programmation, est que la réapparition d'une menace majeure en Europe prendrait des délais, que la stratégie de prévention éviterait d'être pris au dépourvu permettant alors un changement de format des forces armées, et qu'enfin la dissuasion nucléaire est précisément conservée pour faire face à ce danger. Par ailleurs, cette menace prendrait certainement une forme autre que celle connue aujourd'hui.

223) l'OTAN

Concernant les relations avec l'OTAN, le livre blanc indique que les principes posés en 1966 (non participation à l'organisation militaire intégrée, libre disposition de nos forces et de notre territoire, indépendance de notre force nucléaire, liberté d'appréciation des conditions de notre sécurité et liberté de choix de nos moyens en cas d'action) continueront de guider nos relations avec l'organisation militaire intégrée.

Ceci n'empêche pas la France de participer à la définition des grandes orientations relatives à la rénovation de l'OTAN par son retour depuis décembre 1995 au comité militaire et au conseil des ministres de la Défense.

Sur le plan politique, la France veut affirmer une ambition européenne en matière de défense (identité européenne de sécurité et de défense, IESD), le traité de l'Union européenne en définit le cadre, ce qui exclut d'une part les coalitions de circonstance et d'autre part une organisation militaire intégrée dans un cadre européen de type fédéral. La France plaide aussi pour une industrie européenne de défense, seule capable de résister à l'hégémonie des Etats-Unis. Rappelons à cet égard que la réorganisation de nos industries de défense, dispersées entre sept maîtres d'oeuvre principaux et très largement étatisées, est encore à peine amorcée. Or, seule une dimension européenne leur permettra de maintenir leurs positions.

L'Union de l'Europe Occidentale (UEO) est reconnue comme composante de défense de l'Union européenne. Elle doit se fixer pour objectif de rendre possible une action militaire autonome des Quinze en dehors des cas d'agression mettant en jeu la garantie principale du traité de l'Atlantique nord. L'UEO est considérée par la France comme étant un moyen de renforcer le pilier européen de l'Alliance.

Les Etats-Unis admettent désormais que l'UEO et l'OTAN sont complémentaires.

On le voit, entre le statu quo de 1966 et les velléités françaises affirmées un temps par le Président de la République lui-même de se rapprocher d'une OTAN renouvelée, les choix politiques sont loin d'être clairs. Le général POIRIER estime quant à lui que l'OTAN freine la définition par les européens de leurs intérêts communs et par là même la constitution d'une défense et d'une stratégie européennes, corollaires de l'Europe politique.

On en revient au problème posé au paragraphe 112, quel est le résultat politique recherché ?

CONCLUSION

Durant la phase actuelle de transition stratégique, la France doit continuer à garantir sa sécurité. Elle ne peut pas rester à l'écart des crises car notre monde est interdépendant tout particulièrement sur le plan économique.

La France estime également qu'en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies elle se doit de participer aux opérations de maintien de la

paix. Elle prône donc une stratégie de prévention et de projection qui exige un système efficient de renseignement, le prépositionnement de forces, une politique de coopération avec les Etats susceptibles d'être confrontés à des crises, enfin des capacités de projection de forces rapidement disponibles.

Ceci se traduit par le renforcement des organismes du renseignement, des capacités spatiales d'observation et d'écoute, par la création d'une force terrestre de 50000 professionnels articulée en quatre modules spécialisés et d'un commandement opérationnel des forces terrestres. D'autre part les capacités de transport maritime et aérien (avion de transport futur) sont aussi à l'étude.

Concernant les forces nucléaires et dans un contexte de cohabitation, puis de changement à la tête de l'Etat, le consensus sur le maintien de la dissuasion s'est imposé. Chacun s'accorde à dire qu'il convient de garder une capacité de dissuasion mais sans préciser ce qui est par là entendu. Il y a donc eu une série de derniers essais nucléaires dans le Pacifique en 1996, une réduction du potentiel nucléaire (Hadès, AN52, plateau d'Albion) et un allègement des moyens en alerte permanente.

La prééminence donnée à une stratégie d'action semble définir cette ère nouvelle de la stratégie française. A bien des égards, les idées émises dès 1992 par le Général POIRIER se retrouvent dans le concept officiel français.

Il reste cependant à préciser nos alliances et mener en ce sens une réflexion de fond. La France, chacun en est bien conscient, ne peut plus agir seule car elle n'en a plus les moyens tant politiques que militaires pour la majorité des cas pouvant se présenter.

Nos partenaires européens ont clairement fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de renoncer à l'Alliance atlantique et que la construction d'une défense européenne ne pouvait se faire qu'au sein de l'OTAN. L'intégration militaire pure et simple apparaît difficilement acceptable mais certains pensent qu'une rénovation de l'OTAN est possible en même temps que l'affirmation progressive, en son sein, d'une identité européenne de défense. Ce débat implique bien d'autres questions notamment celles relatives à l'identité nationale, à la souveraineté, à l'intégration européenne, au devenir du nucléaire militaire...

La crise des fondements n'est pas achevée écrit le général POIRIER.

Certains observateurs estiment que les modifications apportées au dispositif de défense français ont été faites hors d'une ligne directrice cohérente et qu'elles sont plutôt le résultat de facteurs distincts:

- le désir de maintenir son rang, de rester autonome,
- les enseignements du Golfe qui ont provoqué l'effort en matière d'espace militaire, la professionnalisation, l'interarmisation,
- l'inspiration donnée par les modèles américains basées sur la modularité, leur avance en matière de renseignement,
- enfin les contextes budgétaires qui ont entraîné des coupes dans les programmes d'équipement avec leurs répercussions sur les industries d'armement.

Le politique, brusquement projeté dans un nouvel univers politico-stratégique radicalement différent et sans qu'il ait pu en être suffisamment préalerté, s'avère incapable de compenser ses carences autrement que par des corrections, empiriques et précipitées, de l'ancien état des choses: désarmement et déflation d'effectifs, étalement des programmes, contraction des dispositifs... Il ne peut non plus assigner au militaire sa nouvelle fonction.

Et pourtant il ne faudrait pas sacrifier le futur au présent. Les réductions financières subies par le ministère de la défense ont un effet analogue à ce qui se passe dans l'industrie. Quand l'argent manque, on se consacre en priorité aux problèmes du court terme et la réflexion sur le futur, les investissements pour l'avenir passent au second plan.

Le débat est ouvert et, fort heureusement, il ne laisse pas indifférent comme en témoignent les interventions au mois de novembre 1997 en France du Chef d'état-major de l'armée de terre, le général MERCIER et de membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale comme messieurs QUILLES, BOUCHERON, GALY-DEJEAN ou PAECHT.

Le mot refondation est à la mode. Il l'est pour nommer ainsi les transformations des forces armées. Il devrait peut-être l'être d'abord pour faire naître une nouvelle doctrine stratégique pour la France. Rappelons que le rôle de la doctrine est de traduire la puissance en politique. Elle définit les enjeux qui méritent l'emploi de la puissance et la mesure de ce qu'il est justifié d'en employer pour chacun. Elle est l'articulation stable des fins et des moyens.

Cette réflexion n'a pas, semble-t-il, encore abouti en France car le Savoir, le " pour quoi faire " est loin d'être connu aujourd'hui. Cette situation crée un malaise car beaucoup ressentent bien que la refondation actuelle du système de défense tient tout autant aux bouleversements du contexte mondial qu'aux contraintes budgétaires.

Le vrai débat national sur la défense est encore à conduire!

BIBLIOGRAPHIE

POIRIER Lucien. La crise des fondements, Economica, 1994.

Livre blanc sur la défense, La Documentation française, 1994.

DELMAS Philippe. Le bel avenir de la guerre, Gallimard, 1995.

Manuel de l'OTAN, OTAN, Bureau de l'information et de la presse, Juin 1996.

COUTAU-BEGARIE Hervé. Révolution ou rupture ? Sur la mutation stratégique en cours, éditorial de la Revue Stratégique n°65, janvier 1997.

BLIN Arnaud. Etats-Unis: lente chronique d'une rupture stratégique annoncée, Revue Stratégique n°65, janvier 1997.

GERE François. France la rupture, Revue Stratégique n°65, janvier 1997.

CARON François. " Nouvelles guerres " et principes de la guerre, Revue Stratégique n°65, janvier 1997.

MALLET Jean-Claude. L'évolution du concept depuis le Livre blanc de 1994, Revue Défense nationale, juillet 1997.

GERE François. Le nouveau contexte stratégique, Revue Défense nationale, juillet 1997.

AUBERT Yves. Défense de l'Europe, évolution de l'OTAN, position de la France, Revue Défense nationale, août 1997.

KLEIN Jean. L'Europe dans l'après-guerre froide, Les Cahiers français, La Documentation française, oct-dec 1997.

HEISBOURG François, L'évolution doctrinale et les réformes en cours, Les Cahiers français, La Documentation française, oct-dec 1997.

TIROCH Bertrand, les armées françaises à l'horizon 2015, Les Cahiers français, La Documentation française, oct-dec 1997.

GNESOTTO Nicole. France-OTAN-Europe: la difficile conjugaison des contraires, Les Cahiers français, La Documentation française, oct-dec 1997.

BONIFACE Pascal. La force de dissuasion nucléaire: quelle doctrine?, Les Cahiers français, La Documentation française, oct-dec 1997.